

Suisse et canton

Autor(en): **Porchat, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **29 (1891)**

Heft 32

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-192457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chissement des serfs et l'accroissement du tiers-état.

Les femmes qui fument.

Nous empruntons les détails suivants à une chronique de l'*Estafette* de Paris, signée : Baronne Staffe.

Les femmes du monde fument à qui mieux mieux, et l'exemple leur vient de haut. Jugez-en plutôt : l'impératrice Elisabeth d'Autriche fume trente à quarante cigarettes turques ou russes chaque jour, et, depuis de nombreuses années, elle a l'habitude de tirer quelques bouffées d'un énorme cigare italien de grossière fabrique, après son dîner, tout en savourant sa tasse de café maure. Sur sa table à écrire, on voit toujours une boîte en argent, d'un beau travail de repoussé ; elle est remplie de cigarettes ; à côté, un porte-allumettes en jade et un large cendrier en or. S. M. Apostolique allume, presque machinalement, cigarette après cigarette, surtout lorsqu'elle se trouve au château de Godollo, dont elle affectionne la bibliothèque, avec ses beaux panneaux de chêne sculpté, ses tapisseries des Gobelins et ses trophées de chasse. Qui peut examiner à loisir la main frêle et blanche de l'impératrice, y découvre, au pouce et à l'index, la faible tache jaune qui dénonce la fumeuse de cigarettes.

La Czarine, elle aussi, s'est laissée séduire par les charmes de la nicotine. Mais elle ne fume jamais que dans son boudoir, copié sur une des plus jolies salles de l'Alhambra, et tout rempli de palmiers. Etendue sur un divan large et bas, elle envoie dans l'air parfumé de son retiro des spirales de fumée qu'elle suit rêveusement, ses beaux grands yeux sombres voyant au-delà des choses qui l'entourent. Ne blâmons pas trop chez elle l'abus du tabac ; il lui fait oublier, pendant quelques instants, les cruelles inquiétudes qui l'assiègent si souvent.

La reine Marguerite d'Italie n'a pas les mêmes excuses et elle fume beaucoup plus et pas seulement dans la solitude. Elle déclare au reste que le tabac est plus essentiel à son confort que toute autre chose. Et le roi Humbert n'a jamais su contrarier sa belle compagne.

La régente d'Espagne consume des cigarettes égyptiennes en énorme quantité. C'est *Bubi* (ou S. M. Catholique Alphonse XIII) qui s'amuse à allumer les cigarettes de maman. La reine Nathalie de Serbie possède un magnifique attirail de fumeuse. La reine de Roumanie (ou Carmen Sylva) se contente de porter en châtelaine, à sa ceinture, une délicieuse boîte à cigarettes en or. La comtesse de Paris n'apprécie que le tabac de la Havane ; sa fille, la reine de Portugal, fait venir ses cigarettes de Dresde.

Je pourrais ajouter beaucoup de noms à cette liste : Noms royaux, noms aristocratiques... même en notre France, où la femme est si femme. J'aime mieux dire que ces illustres fumeuses ne sauraient me convertir à leur culte, qui noircit les dents, jaunit les doigts et rend nuls les doux parfums dont on aime à parfumer ses robes et ses dentelles. Il est vrai que cela me donne l'air d'une petite bourgeoise, mais il m'importe peu.

La cour d'Angleterre, côté féminin, ne fume pas. La reine ne le souffrirait pas. C'est

une majesté vieux jeu, dira-t-on. Soit, mais tout en trouvant ses *drawings-rooms* très arriérés, je comprends qu'elle n'aime qu'à moitié certains usages fin de siècle. Mais qui sait ? Le tabac admis pour le beau sexe comme pour le laid, c'est peut-être l'égalité qui commence.

Lè dou màidzo et lo moo.

Lè màidzo que sont fé po soigni lé malâdo, dussont savâi su lo bet dào dâi coumeint est fabrequâie la carcasse de 'na dzein ; kâ se lâi a oquiè à rabistoquâ per dedein, n'est pas quiestion dè cein âovri et dèmontâ coumeint on relodzo po savâi iò est lo mau ! Faut qu'on màidzo pouèssè cein devenâ. L'est po cein qu'on vâi prâo soveint tsi cliâo dzeins dâi tètès dè moo âo bin d'autrès brequès dè carcasse, po que sè pouèssont bin recordâ su cein coumeint on est fé.

Dou dzouveno màidzo, que n'étiot pas onco bin fournâi, aviot einviâ d'avâi on esqueletta ; mâ coumeint c'est 'na martchandi qu'on ne tràovè pas dein totès lè boutequès, sè sont met dein la boula d'ein allâ déguenautsi iena dein on cemetiro, seïn ein pipâ lo mot à nion que sâi.

On djeino valet dè veingt ans étâi z'u moo dein on veladzo à cauquiès z'hâorès dè ique iò restâvont cliâo màidzo, et coumeint lo gaillâ étâi on bio luron dè son viveint, se n'esqueletta lâo fe einviâ après sa moo. Ye partont don on dévai lo né, ein tsai, avoué onna petse et onna pâla po crosâ, dâi z'étenaillès et on cisé po âovri la bière. Lo cemetiro se trovâve proutso d'on bou et prâo liein dào veladzo. L'atatsont lâo tsévau à 'na covagne, derrâi on bosson, et quand sè peinsont que tot lo mondo est réduit, ye vont détèrrâ lo dècèdâ. Cein a onco étâ prâo vito fé, et quand l'ont z'u rereimpliâ la foussa et tot remet ein état, l'ont apportâ lo moo su lo tsai ; l'ont recouvâi avoué on pou dè paille et sont partis sein avâi nion vu, kâ n'aviot pas fauta dè passâ dein lo veladzo.

Ma fâi tot l'ovradzo que l'aviot fé lè z'avâi on bocon assâiti, et tot cé comerce ne cheintâi pas tant bon ; assebin ein passeint su la route dévant ouna pinta iò lo carbatier n'étâi pas onco réduit, s'arrétont po bairè on verro, po sè reveni lo tieu, et décheindont dào tsai ein se deseint : « Lè moo ne sè sauvont pas. »

Tandi que l'eintront âo cabaret, lo vòlet âo carbatier qu'étâi chetâ dévant la grandze et qu'étâi on pou fouennet, s'approutsè dào tsai po savâi cein que y'avâi dedeu, et quand l'a cheintu on coo, lâi fâ : « Mossieu ne descend pas ? »

Quand vâi qu'on ne lâi repond pas, ye vouâitè dè pe près, et tràovè que l'est on moo. Lo gaillâ, qu'étâi on bon luron, sè peinsè que l'est onna farça que lè dou

z'autro vòlliont fèrè et sè dit : « Se la lâo fasé ! »

Ne fâ ni ion, ni dou ; l'impougnè lo moo, lo portè pe derrâi la mâison, revint se fourrà dein lo tsai, sè recouvè dè pailè, et restè quie sein remoâ.

Lè dou màidzo, quand l'ont fini lâo demi, remontont su lo tsai et traçont.

— Mâ on derâi que l'est tsaud, se fâ ion dâi dou gaillâ ein passeint sa man dein la paille po cheintrè se lo moo étâi adé quie.

— Câise-tè, fou, lâi repond l'autro.

On momeint après, ye recheintont onco on iadzo et diont : « M'einlèvâi se n'est pas verè ; l'est tsaud ! »

— Compto prâo, que su tsaud, repond lo gaillâ étâi dein la paille, crâidè-vo qu'on dzalâi ein einfai !

Quand l'ouïont cein, lè dou màidzo preignont poaire, châtont bas dào tsai et dècampont coumeint se l'aviot z'u lo diablo à lâo trossès, ein laisseint su la route lo tsai, lo tsévau et lo moo.

Lo gaillâ qu'avâi reimpliâ lo moo, se peinsâ : que dào diablo vé-yo fèrè dè cé applia et dè mon moo, et coumeinqâ à vairè que l'allâvè sè trovâ eimbètà et que porrâi bin ètrè retsertsi pè la justice. Adon po s'esquivâ dâi cousins, ye décheind dào tsai, laissè allâ lo tsévau tot solet, que retornâ tot drâi à l'hôtò, et rarevâ vai lo cabaret, l'allâ fèrè on crâo âo bas dào prâ po lâi catsi lo cadâvro ; et ein faseint cé tristo ovradzo, se tegnâi lo veintro dào tant que rizâi dé la fringâla dâi dou pourro màidzo que ne sè sont jamé bragâ dè clia pararda.

Suisse et Canton.

J'entends crier : Vive la Suisse !

J'entends crier : Viv' le Canton !

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Moi, je répons : Vive la Suisse,

Vive la Suisse et le Canton !

Tonton, tontaine, tonton.

Mais faut-il aimer mieux la Suisse ?

Faut-il aimer mieux le Canton ?

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

De tout mon cœur j'aime la Suisse,

Et de tout mon cœur le Canton.

Tonton, tontaine, tonton.

On est pourtant citoyen Suisse

Avant qu'on le soit du Canton !

Tonton, tonton, tontaine, tonton,

Non, je devins citoyen Suisse

Quand le Pays devint Canton.

Tonton, tontaine, tonton.

Comment faut-il servir la Suisse

Pour servir aussi le Canton ?

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Donnez biens et vie à la Suisse,

Ne lui donnez pas le Canton.

Tonton, tontaine, tonton.

Eh ! que dirais-tu si la Suisse

Un jour absorbait les Cantons ?

Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Un roi bientôt prendra la Suisse,

Si la Suisse prend les Cantons.

Tonton, tontaine, tonton.

Voici donc le mot d'un vrai Suisse,
Vieil ami de tous les Cantons ;
Tonton, tonton, tontaine, tonton :
Par les Cantons Dieu fit la Suisse,
Dieu la maintient par les Cantons.
Tonton, tontaine, tonton.

J. PORCHAT.

Conservation des œufs pour l'hiver. — On destine ordinairement les œufs du mois d'août à la conservation pour l'hiver. C'est sans doute parce qu'à cette époque de l'année les œufs sont moins facilement fécondés que pendant les mois précédents ; les œufs du mois de septembre, quoique moins nombreux, conviendraient donc tout aussi bien que ceux du mois d'août. Il est, en effet, connu qu'un œuf non fécondé se conserve mieux que celui qui l'a été.

Le point principal dans la question est d'empêcher que l'air puisse pénétrer à travers la coque jusqu'au contenu. C'est pour quoi l'on n'emploiera que des œufs bien frais, car s'ils sont vieux, par exemple, de huit à quinze jours seulement, le procès de décomposition de l'intérieur, dû au contact de l'air, a déjà commencé et tous les procédés de conservation seront sans effet.

Votre basse-cour vous livre-t-elle des œufs absolument en suffisance, avantage qu'ont certainement beaucoup de nos ménagères à la campagne, il est un moyen excessivement simple et aisé de les conserver. On lève tous les jours les œufs, on les place par dix dans un filet à larges mailles qu'on trempe dans de l'eau bouillante pendant douze secondes exactement. On les retire, on les laisse sécher et les place par couches ou lits superposés dans un vase, sur de la bourre, du sable fin bien sec, des cendres, de la sciure de hêtre, de la poussière de tourbe parfaitement sèche, du son, de la laine de bois, etc., et on les retire dans une pièce aérée, sans humidité et à l'abri de la gelée.

Le blanc de l'œuf, surpris par l'immersion dans l'eau bouillante, s'épaissit légèrement vers la peau qui le sépare d'avec la coque, et de cette façon l'on comprend que le contact de l'air avec l'intérieur soit intercepté.

Conseils aux ménagères. — La « réjouissance », tel est le singulier nom pour désigner les os dont les bouchers accompagnent la viande qu'ils nous vendent.

Réjouissance pour eux, soit ; mais assurément pas pour les ménagères, car ces os, qui constituent les réjouissances, ne valent absolument rien, sinon pour faire de la colle.

Lisez plutôt ce qu'en disent les savants : Les os ne sont pas utiles dans l'alimentation.

Lorsqu'on met un os dans le pot-au-feu, une partie de la gélatine contenue dans les pores de cet os finit par se dissoudre et les vides qu'elle y laisse se garnissent des sucs de la viande tenus en suspension dans le bouillon : aussi, après une ébullition de cinq à six heures, l'os devient excellent à sucer, car il a absorbé les meilleurs éléments du potage.

Le jarret de bœuf, en si grande faveur chez les gargoniers pour la confection du bouillon, doit également en être exclu ; le bouillon épais qu'on obtient est tout simplement de la colle.

Le bouillon doit être clair et limpide.
C'est donc une erreur de dire qu'il n'y a pas de bon bouillon sans os.

Réponse à l'énigme de samedi :
La lettre Y. — Nous avons reçu plus de cinquante réponses justes. L'espace nous manque pour les publier. — La prime est échue à M. Eug. Jaccard, à Vugelles.

Un abonné propose cette autre énigme :

Je suis tout et je ne suis rien ;
Je fais le mal, je fais le bien ;
J'obéis toujours quand j'ordonne ;
Je reçois moins que je ne donne ;
En mon nom l'on me fait la loi ;
Et quand je frappe, c'est sur moi.

Prime : Un objet utile.

La Vie populaire publiée : La Femme du Frère, par C. Oudinoi. — Amie, par H. Malot. — L'Argent, par E. Zola. — Les Décorateurs de Sèvres, par J. Perrin. — Confessions d'un amant, par Marcel Prevost. — Robes rouges, par P. Adam. — Suleima, par P. Loti. — Barnabé, par F. Fabre. — Notes et souvenirs.

Boutades.

Un impressario de café-concert est en train de former une troupe de ballet.

Deux danseuses viennent lui demander un engagement :

Après les avoir examinées :

Vous êtes un peu maigrelette, dit-il à l'une. Et vous, un peu boulotte, ajoute-t-il en se tournant vers l'autre.

Puis, s'adressant paternellement à toutes deux :

— Tâchez de vous entendre !

Un prudhomme de province cause avec un de ses amis :

— Oui, monsieur, oui ! je trouve abominable que, lorsqu'on est riche, on ne s'occupe pas de ses proches dans la misère. Ainsi, tenez, moi... j'ai une tante sans le sou, une veuve, fort intéressante en un mot...

— Vous lui faites une rente ?

— Non, mais je l'ai prise chez moi, comme cuisinière. Je ne lui donne pas de gages, mais je suis sûr au moins qu'elle ne mourra pas de faim.

Une femme d'esprit avait gardé des grâces tardives, mais avait abdiqué toute coquetterie dès la quarantième année.

Un adorateur attardé la complimentait.

— Vous êtes charmante ce soir.

— Merci, mon ami, seulement, autrefois, on n'ajoutait pas *ce soir*.

Deux naturels de la Cannebière causent de leur force :

— Toi qui te dis si fort, porte donc un poids de cinquante kilos à bout de bras.

— Ma foi, je n'essayerai même pas. On a l'air trop bête de rester comme cela le bras tendu... pendant des heures !...

Le docteur X... disait hier à une de ses clientes qui se figure être affligée de de tous les maux et qui le dérange sans cesse pour des riens :

— Ah ! madame, quelle santé il vous faut pour supporter toutes ces maladies-là !

Un petit gars de dix ans va souhaiter la fête à sa grand-mère :

— Grand-mère, lui dit-il, je souhaite que vous viviez le restant de vos jours.

— Oh ! mon pauvre Pierrot, je n'irai jamais jusque-là.

Deux jeunes femmes feuilletent un album de photographies.

— Tiens, voilà le portrait de M^{me} X...

— Il n'est pas réussi.

— Ah ! voici son mari... il est mieux.

— Dame ! vous savez que, dans la vie comme chez le photographe, les hommes sont toujours plus faciles à attraper...

M. Baron, premier comique du Théâtre des Variétés, de Paris, avec le concours d'autres artistes parisiens, nous donnera ce soir : *Les Trois Epiciers*, vaudeville en trois actes, de Lockroy et Amicel-Bourgeois ; — *Paris-Exposition*, revue en un acte, de Blondeau et Moréal ; — *Les Giboulées*, vaudeville en un acte, de Naitter et Jules Prével.

La ménagerie Nouma-Hawa, installée place du Tunnel, est, dit-on, fort intéressante. Les bêtes sont superbes et les dompteurs courageux. Magnifique collection de lions, de tigres, ours blancs, etc. M. Bucher et M^{me} Nouma-Hawa font faire à ces animaux des exercices très remarquables.

Souscription DAVEL

Liste précédente.	Fr.	93	50
M. F. Velti-Heer	»	5	—
Total	Fr.	98	50

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25. — Canton de Fribourg à fr. 27. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 101,75 De Serbie 3 % à fr. 85. — Bari, à fr. 67. — Barletta, à fr. 44. — Milan 1861, à fr. 43. — Milan 1866, à fr. 42,75. — Venise, à fr. 26. — Ville de Bruxelles 1886, à fr. 99. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres.

J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud.

4, rue Pépinet, LAUSANNE

Succursale à Lutry. — Téléphone.